

Prof. Dr. Daniel Staehelin

Avocat et Notaire, Associé

Contact
Bureau Bâle
Tel. +41 58 200 30 00
daniel.staehelin@kellerhals-carrard.ch

Assistance
Laura Erzer
+41 58 200 30 39
laura.erzer@kellerhals-carrard.ch

Dana Kotlar
+41 58 200 30 47
dana.kotlar@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard Basel KIG
Henric Petri-Strasse 35
Case postale 257
4010 Basel

Il est connu à l'échelle nationale et internationale dans le domaine du droit de l'insolvabilité mais pratique aussi le droit économique et successoral.

D'une part, le professeur Daniel Staehelin est un avocat plaidant expérimenté spécialisé dans le droit bancaire, et d'autre part, en tant que notaire, il conseille entreprises et particuliers dans le cadre de contrats, de restructurations, d'achats d'entreprises, de transactions immobilières, de planifications successorales et d'exécutions testamentaires. En tant qu'avocat et professeur, ses connaissances dans le domaine du droit de l'insolvabilité sont également très reconnues. Il est représentant de créancières et créanciers renommés dans toutes les grandes procédures d'insolvabilité de ces 25 dernières années, commissaire au sursis concordataire et administrateur de faillite engagé à plusieurs reprises par la FINMA dans des liquidations bancaires. Il est de plus régulièrement chargé d'établir des expertises.

1986: licence (summa cum laude)
1988: doctorat auprès du professeur Frank Vischer (summa cum laude, lauréat du prix Walther Hug)
Examen d'avocat en 1991
Examen de notaire en 1993

Avocat et notaire au sein de l'étude Gfeller Christen Hentz (rebaptisée en 2001 Christen Rickli Partner, fusionnée en 2009 pour former Kellerhals Anwälte, élargie en 2015 pour devenir Kellerhals Carrard) à Bâle, associé depuis 1997, membre temporaire du comité de direction, ancien chef du groupe spécialisé Litigation/Arbitration/Insolvency.

Il à écrit de nombreuses publications que vous pouvez retrouver sous ce lien.

Expertise

Banque, finance et fintech

Droit des sociétés et des entreprises / M&A

Insolvabilité et restructuration

Notaire

Clients privés

Résolution de litiges et procédures

Expérience

- Depuis 2005
 professeur titulaire à l'Université de Bâle
- Depuis 1999
 chargé de cours à l'Université de Bâle
- Depuis 1993
 avocat et notaire en exercice
- Depuis 2007
 liquidateur de la faillite du groupe INTER CAPITAL désigné par la FINMA
- Depuis 2011
 liquidateur de la faillite de swiss pb AG désigné par la FINMA
- Depuis 2016
 liquidateur de la faillite de la Banque Privée Espírito Santo SA désigné par la FINMA
- Depuis 2021
 commissaire d'iQ International AG

Affiliations

- INSOL Europe
- INSOL International
- International Insolvency Institute (sur invitation)
- Association LP
- Wissenschaftliche Vereinigung für Internationales Verfahrensrecht
- Membre du groupe spécialisé CPC / Tribunal arbitral / LP de la Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA/SAV)

Formation

- 1993
 notaire public
- 1991
 brevet d'avocat
- 1988
 doctorat en droit (summa cum laude), Université de Bâle
- 1986
 licence (summa cum laude), Université de Bâle
- Études à Bâle et Neuchâtel

Autres activités

- Membre du groupe d'experts sur les procédures d'assainissement pour les particuliers mis en place par l'Office fédéral de la justice (2020)
- 2005 – 2015: membre du conseil d'INSOL Europe, et président (premier Suisse) en 2012/2013
- Directeur d'INSOL International (2005-2008)
- Cofondateur et président (1998-2012) de l'Association LP
- Membre de la Commission fédérale en matière de poursuite et de faillite (2007-2019)
- Greffier (2004-2007) et président (2007-2010) de la Chambre des notaires de Bâle
- Membre de la Commission d'experts en droit de l'assainissement mise en place par l'Office fédéral de la justice (2003-2008)
- Membre du groupe spécialisé CPC / Tribunal arbitral / LP de la Fédération Suisse des Avocats (FSA) depuis 1998 environ
- Publication de nombreux articles dans des revues spécialisées et participation à plusieurs commentaires
- Coéditeur du commentaire principal de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite
- Coauteur d'un manuel sur le Code de procédure civile suisse
- Chargé de cours à l'Université de Bâle depuis 1999
- Exposés réguliers lors de cours de formation continue
- Directeur de thèses

Langues

Allemand, Anglais, Français, Italien

Publications & conférences

Referat: Update Summarverfahren und Vollstreckung Basler ZPO-Tag 2026	Daniel Staehelin	2026
Fachkräftemangel in der juristischen Praxis (in ZZZ 64/2023)	Daniel Staehelin	2023
ZZZ-Bookshelf - Die Handelsregistersperre nach Art. 261 ff. ZPO	Daniel Staehelin	2023
Les pouvoirs de l'administration étrangère en cas de renonciation à la faillite ancillaire (art. 174a al. 4 LDIP) [zusammen mit Dr. Elodie Kleider], AJP 2021, S. 361 ff.	Daniel Staehelin	2021
Überblick über die Neuerungen im Sanierungsrecht, AJP 2013, S. 1735 ff. = ST 2014, S. 61 ff.	Daniel Staehelin	2013
Der Ausschluss aus einer Personengesellschaft ohne wichtige Gründe, AJP 2011, S. 27 ff. [zusammen mit Dr. Ralf Michael Straub].	Daniel Staehelin	2011
Sondervermögen und Haftung, in: Thomas Sutter-Somm/Anton K. Schnyder (Hrsg.), Festgabe für Franz Hasenböhler, Zürich 2004, S. 87 ff.	Daniel Staehelin	2004
Bedingte Verfügungen, Zürich 1993.	Daniel Staehelin	1993

Rankings & Awards

Legal 500 2026: A year of work with our clients reflected in the rankings	30 mars 2026
Chambers Europe 2026: Recognition that reflects our clients' trust	19 mars 2026
Trusted Expertise, Recognised Excellence – IFLR1000 2025	9 octobre 2025
Trusted by Clients, Acknowledged for Excellence - Legal500 2025	27 mars 2025
Committed to Clients, Recognised for Excellence – Chambers Europe 2025	20 mars 2025
Kellerhals Carrard Shines in The Legal 500 2024 Rankings	27 mars 2024
Kellerhals Carrard Earns Top Honors in Chambers Europe 2024	14 mars 2024
Kellerhals Carrard recognised in Chambers Europe 2023	20 mars 2023